

# Découverte des oratoires et chapelles au départ de Marbaix



Visorando



Trace n° 2120508

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ce circuit à vélo dans la collection baladavesnois permet la découverte de nombreux oratoires. Chacun d'entre-eux est unique. Construits en pierre bleue, témoins du temps passé, ils sont de différentes formes.

Cette balade vous plongera au cœur du bocage vallonné de l'Avesnois, des arbres têtards typiques du paysage du Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

<b>Durée</b>	2h30	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	26,42 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	180 m	<b>Activité</b>	Cyclo-Route/VTC/Gravel
<b>Dénivelé négatif</b>	172 m	<b>Commune</b>	Marbaix (59440)
<b>Point haut</b>	205 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	137 m		



## Description

Parking : siège de la Communauté de Communes Coeur de l'Avesnois à Marbaix.

**(D/A)** Dirigez-vous vers l'église, en prenant à gauche, Rue des Gouffres, puis virez à droite, Rue de Taisnières.

**(1)** Arrivé à la Grand Rue, traversez et continuez en face Rue de Cartignies. À la fourche, continuez à gauche Rue de Cartignies et au carrefour de 4 voies, prolongez tout droit.

**(2)** Au bout, tournez à droite Chemin de Dompierre, passez le Bas Foyau et allez jusqu'au Pont de Pierre.

**(3)** Au carrefour de 4 voies, tournez à gauche sur Chemin Herbu qui devient Chemin d'Autrepepe. Au carrefour de 4 voies suivant, poursuivez en face toujours sur le Chemin d'Autrepepe.

**(4)** Au bout, tournez à droite Rue Roger Lebon et entrez dans Cartignies. Rejoignez la Place Fernand Wargnie. Vous pouvez lire les explications sur le patrimoine via l'application baladavesnois. Continuez ensuite sur Rue du Grand Rieu.

**(5)** À la fourche, prenez à gauche la D124, Rue de Beaurepaire. Longez le Ruisseau du Grand Rieu par la gauche et continuez toujours tout droit sur cette rue principale. Celle-ci devient ensuite Route de Cartignies. Rejoignez le carrefour de la D116, route de Floyon.

**(6)** Tournez à droite vers le village de Beaurepaire-sur-Sambre.

**(7)** Prenez ensuite la première à droite, Rue des Hurettes. Passez l'église puis dans le virage, possibilité de s'arrêter au calvaire et à l'oratoire pour obtenir des explication via l'application baladavesnois. Continuez toujours tout droit, Rue des Hurettes, jusqu'à un carrefour à 4 voies.

**(8)** Tournez à gauche en direction des Hayettes et allez jusqu'à l'oratoire que vous verrez à votre droite,

**(9)** Continuez tout droit puis virez à droite, Rue des Linières (D117), avant le château d'eau.

**(10)** Poursuivez tout droit, Rue de Prisches (D117), vers Grand-Fayt et passez le kiosque et l'église sur votre droite.

**(11)** Au carrefour, continuez en face puis à la fourche, poursuivez vers la droite jusqu'au moulin. Profitez pour faire une pause à cet endroit où tout est aménagé. Dos au moulin, reprenez à droite.

**(12)** Suivez le virage à gauche, longez l'Helpe Mineure par la Route de Taisnières, passez le Pas de Laliou et entamez une montée soutenue, ça grimpe !

## Points de passages

- D/A Maison de la CCCA de Marbaix. Proche de l' - Helpe Majeure (rivière) - Belgique - Affluent de la Sambre**  
| N 50.131294° / E 3.838175° - alt. 138 m - km 0
- 1 Grand Rue**  
| N 50.128227° / E 3.841034° - alt. 141 m - km 0.45
- 2 Chemin de Dompierre**  
| N 50.109979° / E 3.84304° - alt. 188 m - km 2.64
- 3 Chemin Herbu**  
| N 50.104077° / E 3.827435° - alt. 146 m - km 3.95
- 4 Rue Roger Lebon - Helpe Mineure (rivière) - Affluent de la Sambre**  
| N 50.097605° / E 3.848431° - alt. 154 m - km 5.76
- 5 D124, Rue de Beaurepaire**  
| N 50.091033° / E 3.841045° - alt. 145 m - km 6.72
- 6 Le village, D116proche de la - Riviérette (rivière) - Affluent de la Sambre**  
| N 50.06051° / E 3.796735° - alt. 188 m - km 11.57
- 7 Rue des Hurettes**  
| N 50.062032° / E 3.793859° - alt. 188 m - km 11.83
- 8 Les Hayettes**  
| N 50.087872° / E 3.814802° - alt. 159 m - km 15.23
- 9 GRP°°@°° Tour de l'Avesnois**  
| N 50.086414° / E 3.80241° - alt. 164 m - km 16.13
- 10 Rue de Prisches, D117**  
| N 50.09416° / E 3.791306° - alt. 158 m - km 18.74

(13) Ignorez la Rue du faux à main gauche et prenez à droite devant la station météo dans la Rue du Mal d'Accord. Passez la Jonquière.

(14) Au bout du chemin, tournez à gauche, Rue de Marbaix, et passez le cimetière.

(15) Arrivé à la D962, continuez en face par le chemin en cailloux. Au bout, prenez à gauche, Rue de Taisnières. Passez devant l'église et tournez à gauche pour retrouver votre point de départ (D/A).

● **11 Carrefour, en face**

N 50.112656° / E 3.803783° - alt. 142 m - km 21.04

● **12 Pas de Laliou**

N 50.115461° / E 3.810714° - alt. 141 m - km 21.65

● **13 Rue du Mal d'Accord**

N 50.12774° / E 3.810371° - alt. 187 m - km 23.12

● **14 Rue de Marbaix**

N 50.120466° / E 3.823937° - alt. 190 m - km 24.48

● **15 Rue de Taisnières**

N 50.128559° / E 3.837692° - alt. 147 m - km 25.87

● **D/A Maison de la CCCA de Marbaix**

N 50.131324° / E 3.83818° - alt. 138 m - km 26.42

## Informations pratiques

Variante pour les VTT uniquement :

(9) Si vous êtes en VTT, prenez à droite et continuez tout droit sur ce chemin qui serpente, vous êtes sur ce GRP® Tour de l'Avesnois, ensuite faites un rapide crochet gauche-droite. Un oratoire est visible sur votre gauche.

(10) À l'intersection, prenez à droite Rue de Prisches, D117.

Pour obtenir des informations, téléchargez l'application Baladavesnois avant de partir

<https://www.parc-naturel-avesnois.fr/blo...>

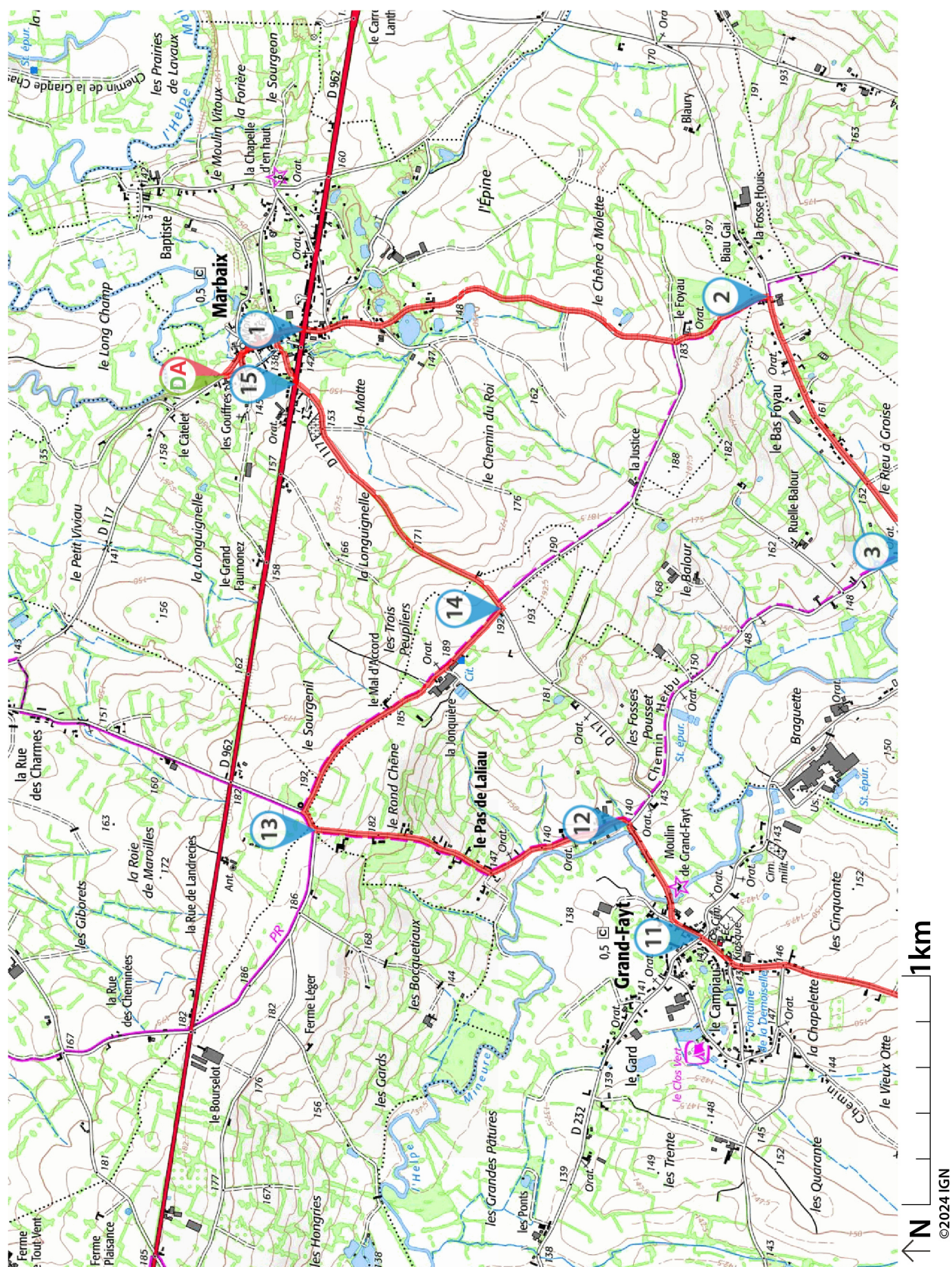
Une fois installée, celle-ci fonctionne sans connexion.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-decouverte-des-oratoires-et-chapelles-au/>

### En savoir plus :

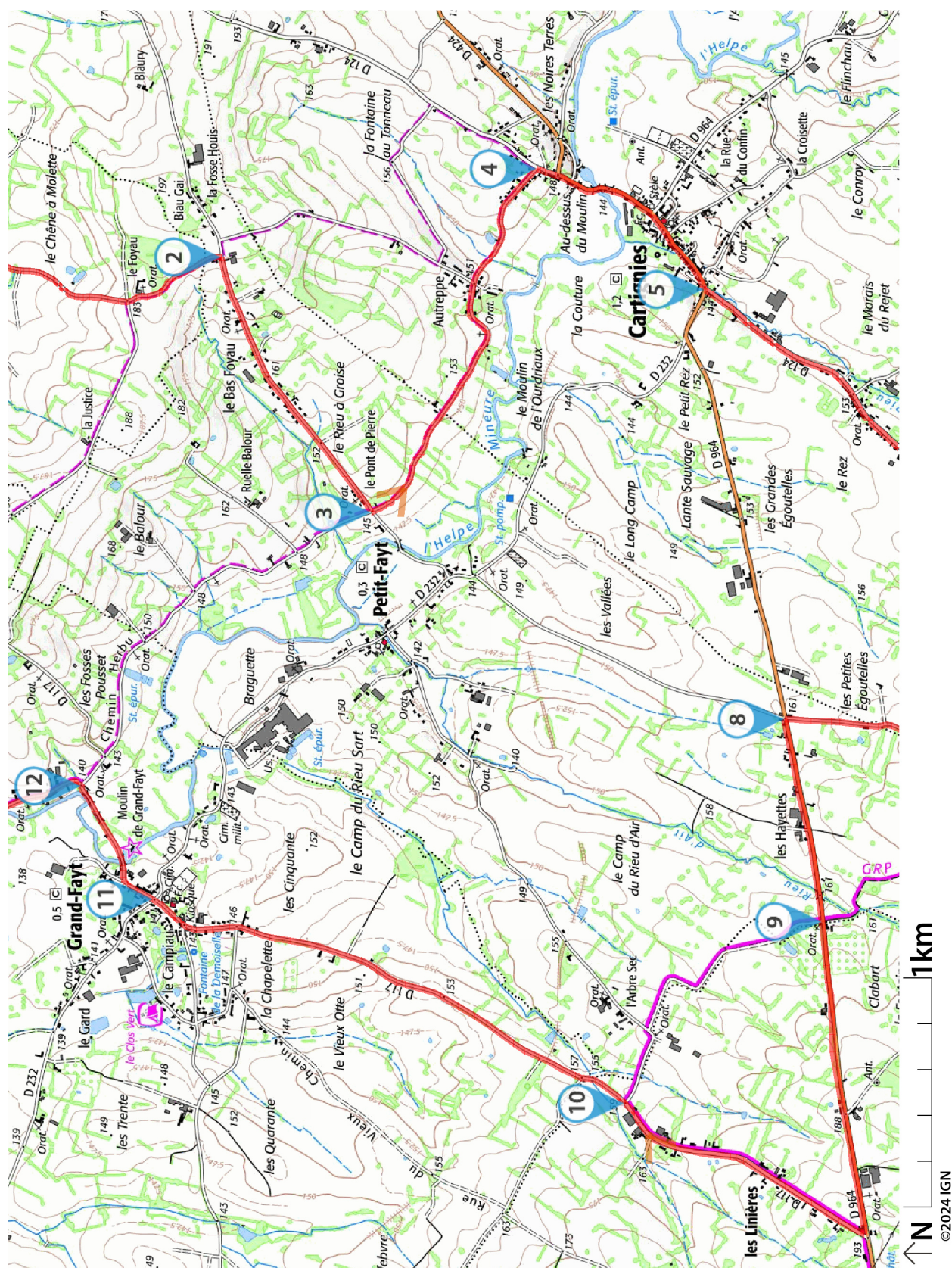
Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

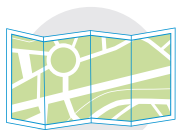
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



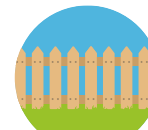
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



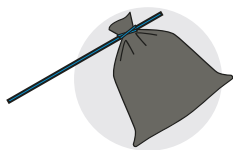
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**